

**AGREMENTS INTERVENANTS BENEVOLES EXTERIEURS
2020-2021**

**Sous réserve de modification durant les mois de juillet et août 2020 et dans
l'attente de validations officielles**



NATATION

Lieux (bassins)	Dates	Horaires
Saint Léonard	Jeudi 03/09/2020	9h30-11h30
Beaublanc Limoges	Jeudi 03/09/2020	14h-16h
Aquapolis Limoges	Vendredi 04/09/2020	14h-16h
Beaublanc Limoges	Lundi 07/09/20	14h-16h
St Pardoux	Mercredi 09/09/2020	10h-12h
Beaublanc Limoges	Vendredi 11/09/20	14h-16
La Souterraine	Lundi 14/09/2020	14h-16h
Saint Yrieix		
Saint Junien		
Saint Junien		
Aixe sur Vienne		
Beaublanc Limoges		
Beaublanc Limoges		
Aquapolis Limoges		
Bellac		
La Souterraine		
Saint Léonard		

Les personnes se présentant à un agrément doivent :

- **Avoir été inscrits par la directrice ou le directeur à la date prévue**
- **Se présenter aux horaires et lieux communiqués, éventuellement avec le coupon de participation signé par le directeur ou la directrice de l'école**
- **Posséder l'équipement nécessaire au passage des tests (maillot de bain, vélo etc...)**

L'agrément sera obtenu si le **test pratique a été réussi (des compétences sont à valider, l'agrément n'est pas une formation)**, si la personne a **participé au temps d'information-formation** et sous réserve de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pour un crime ou un délit incompatible avec une intervention auprès d'élèves mineurs (Décret n° 2017-766 du 4 mai 2017).